AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP -1-3-67 618367

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND
(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)

ABONNEMENT ANNUEL 25,00 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND
C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

BULLETIN N° 77 de FEVRIER 1967.-

INFORMATIONS

TRAITEMENT D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS.-

Les produits qui peuvent être utilisés en traitement d'hiver permettent de détruire une quantité importante des formes hivernales de nombreux Insectes (Chenilles défoliatrices, Cochenilles, Pucerons, Psylles...) et Acariens. Certaines formules ont une action décapante et assurent la destruction des Mousses et des Lichens.

Parmi les produits pouvant être retenus, figurent :

- Les Huiles de goudron (Huiles d'anthracène) qui permettent la destruction des Mousses, des Lichens, des oeufs de Pucerons et de Cheimatobie. Suivant leur teneur en huile, elles s'utilisent à la dose de 6 à 7,5 litres de produit commercial par hectolitre d'eau.
- Les Huiles de pétrole (Huiles blanches d'hiver) qui sont actives contre les Cochenilles et s'utilisent, suivant la teneur en huile à la dose de 3 à 4 litres de produit commercial par hectolitre d'eau.

Sur les Arbres fruitiers à noyaux les doses d'emploi des Huiles de goudron et des Huiles de pétrole doivent être réduites de moitié.

- Les Colorants nitrés qui permettent de détruire les oeufs de Pucerons, de Cheimatobie et d'Acariens. Ils s'utilisent à la dose de 600 g de matière active par hectolitre d'eau.

Dans les Vergers de Pommiers et de Poiriers, les Colorants nitrés en pulvérisation sur les feuilles mortes restant sur le sol, sont susceptibles de diminuer les contaminations par les Tavelures au printemps.

- Les Huiles jaunes de goudron et les Huiles jaunes de pétrole (Huiles de goudron ou Huiles de pétrole, plus un colorant nitré) qui sont très efficaces contre les Cochenilles, les oeufs de Pucerons, de Cheimatobie, d'Acariens, les Chenilles d'Hyponomeute et les Psylles. Les Huiles jaunes s'utilisent à la dose de 2 à 3 litres de produit commercial par hectolitre d'eau.

- Les Oléoparathions et les Oléomalathions à utiliser aux doses respectives de 1,5 litre et 3 litres de produit commercial par hectolitre d'eau. Ces produits ont sensiblement la même efficacité sur les Insectes et les Acariens que les Huiles jaunes.

Le traitement d'hiver, qui s'impose dans les Vergers où des attaques sérieuses d'Acariens, de Chenilles défoliatrices, de Cochenilles ou de Pucerons ont été observées l'an dernier, doit être effectué, par beau temps, le plus tard possible avant le débourrement (les Oléoparathions et les Oléomalathions peuvent être encore utilisés après ce stade sans risque de phytotoxicité).

Employer de préférence des appareils à forte pression, à grand débit et à jet réglable ; toutes les parties des arbres doivent être traitées copieusement.

P.:.163

Pour le département de l'Allier, dans les zones contaminées par la Cochenille appelée "Pou de San José" (zones délimitées par l'arrêté ministériel du 4 Novembre 1958) un traitement d'hiver sur tous les Arbres fruitiers (pépins et noyaux) est obligatoire (traitement à effectuer avec une huile jaune ou un Oléoparathion).

Avant d'effectuer le traitement, lors de la taille ou de l'élagage, enlever soigneusement et brûler : les branches mortes, dépérissantes et chancreuses, les brindilles oïdiées, les polypores, le gui, les fruits momifiés, les nids d'insectes.

Les grosses plaies de taille doivent être badigeonnées avec de l'Huile d'Anthracène ou une solution de Sulfate de fer ou de Sulfate de cuivre et recouvertes de mastic à greffer.

Les Chancres qui ne peuvent être supprimés par la taille doivent être excisés et désinfectés avec une spécialité à base d'Oxyquinoléate de Cuivre ou d'Oxydes métalliques (mélange d'oxydes de fer, de cuivre et de mercure).

TRAITEMENT DE LA CLOQUE DU PECHER ET DU MONILIA DES ARBRES FRUITIERS A NOYAUX.-

Effectuer un traitement cuprique très soigné, juste au débourrement, dès le début du gonflement des bourgeons (très souvent ce traitement, surtout contre la Cloque du Pêcher est effectué trop tard).

En plus des produits cupriques, contre la Cloque du Pêcher sont également actifs, les produits à base de Captane, de Ferbame, de Thirame, de Zirame et les associations de Zirame et de Cuivre.

ACARIOSE DE LA VIGNE.- (Identification du ravageur)

Les viticulteurs qui ont l'intention de nous adresser des échantillons de vigne supposée attaquée par cet Acarien, doivent le faire juste avant le débourrement (les échantillons d'une quinzaine de centimètres de longueur seront prélevés à la base des rameaux où il sera conservé une portion de bois de 2 ans).

Les symptômes de l'Acariose sont les suivants : croissance des bourgeons arrêtée : entrenoeuds restant courts ; feuilles petites, frisées, généralement duveteuses ; souches présentant un aspect buissonnant.

CLERMONT-FERRAND, le 20 Février 1967.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

N.B.- Ce bulletin est le dernier que recevront les personnes non réabonnées pour 1967 (Voir bulletin de JANVIER, pour les conditions d'abonnement).

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND

Directeur-Gérant : L. BOUYX

Tirage n° 631 du 20 Février 1967 - 2 200 exemplaires - ABONNEMENT 1967 - Expédition n° 1.